

Tarifs école d'arts plastiques – Année 2022/2023

Délibération du conseil communautaire n°12 du 11 avril 2022

	Grand Châtellerault		Hors Grand Châtellerault
	QF ≥ 500	QF < 500	
Droit d'inscription par élèves	18		
1 atelier sans consommable adulte <i>Ateliers Jours d'Angles et Histoire de l'Art</i>	88	45	171
1 atelier adulte <i>de 18 à 25 ans (non scolaire et non étudiant) et au-delà de 25 ans</i>	114	57	229
1er enfant <i>Enfant (scolaire ou étudiant) : jusqu'à 18 ans ou de 18 à 25 ans sur présentation d'un justificatif</i>	59	25,5	119
2ème enfant	42	21	82
3ème enfant	25,5	17	51
Atelier supplémentaire <i>Dans la limite de 3 ateliers maximum au cours de l'année – Pour les adultes, la tarification appliquée pour le 1er atelier sera celle de l'atelier avec consommables.</i>	30	17,5	59,5

QF - Quotient familial (information CAF ou calcul des ressources) ; Le QF est pris en compte pour les personnes habitant la CAGC. La demande de prise en compte du quotient familial doit être faite au moment de la pré-inscription et sur présentation des éléments justificatifs.

Le droit d'inscription est payable par tous à l'inscription et n'est remboursable que pour les cas cités dans la délibération du conseil communautaire n°12 du 11 avril 2022

SAISON

ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES

12 rue de la Taupanne - Châtellerault - 05 49 93 03 12

grand-chatellerault.fr
GRAND
CHÂTELLERAULTCOMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATIONEcole
d'Arts
Plastiques

E

A

Ateliers
Tarifs 2022-2023

P